



Association des Anciens Élèves du
Foyer de la Jeunesse Charles Frey
et de l'Hospice des Orphelins
de la ville de Strasbourg



1877 - 2018

**Bienvenue au 141^{ème} anniversaire
de l'Association des Anciens Élèves
du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg.**

Dimanche 11 mars 2018

Ordre du jour de l'Assemblée générale 2018 - exercice 2017

- Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. 2016 du 12 mars 2017
- Rapport d'activités exercice 2017
- Rapport financier exercice 2017
- Rapport des réviseurs aux comptes exercice 2017
- Renouvellement des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2018
- Renouvellement par moitié des membres du Conseil d'Administration
- Hommage à Ceslav Sieradzki
- Divers





ET DE L'HOSPICE DES ORPHELINS
DE LA VILLE DE STRASBOURG
(Reconnue d'Utilité Publique 1888)

Le Président
Christian PFEIFFER



Assemblée Générale du 12 mars 2017 (Exercice 2016)

Avant de débiter l'assemblée générale, le Conseil d'Administration et les anciens pensionnaires se sont réunis à 10:30 au monument aux morts, Place Henri Will, pour y déposer une gerbe en souvenir des membres décédés dans l'année 2016.

Lors de l'assemblée générale, il est fait lecture des noms, prénoms et qualité des disparus.

Lecture et approbation du procès-verbal de l'A.G. du 13 mars 2016.

La Vice-présidente Cathie BALZINGER fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2016 qui ne donne lieu à aucun commentaire. Le rapport est accepté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activités exercice 2016.

Les membres présents avaient à leur disposition un rapport écrit qui a été lu et commenté par le Président.

Rapport financier exercice 2016.

La trésorière a commenté le bilan et les comptes de l'exercice 2016. Le Président a insisté sur le compte de résultat où toutes les dépenses sont détaillées notamment pour l'organisation de la fête annuelle et l'ensemble des dépenses concernant le fonds de secours, les dépenses de fonctionnement et les frais de communication à destination des membres.

Rapport des réviseurs aux comptes exercice 2016.

Yolande SCHOETTEL, Marianne KURTZ, réviseurs aux comptes, ont commenté le résultat du contrôle effectué le 1er février 2017 en présence de la trésorière Francine MORILLE-MONNE et du Président Christian PFEIFFER. Elles ont confirmé la bonne tenue des comptes et l'exactitude des pièces, reçus et justificatifs présentés.

Renouvellement des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2017.

Yolande SCHOETTEL, Marianne KURTZ ont souhaité le renouvellement de leur mandat. L'AG a approuvé cette demande pour l'exercice 2017.

Renouvellement par moitié (tous les deux ans) des membres du Conseil d'Administration.

Ont été réélus à l'unanimité : Mireille LONSDORFER, Cathie BALZINGER, Christian PFEIFFER, Elisabeth STEINER.

Divers : à l'issue de l'assemblée générale, le président a nommé Hélène SCHMITT ancienne pensionnaire du Foyer de la Jeunesse Charles Frey, membre d'honneur.

Joseph SIEGEL a clôturé l'assemblée générale par un intermède musical.

Le verre de l'amitié a été offert par l'établissement à la fin de l'assemblée générale.
Fait à Strasbourg, le 2 avril 2017.

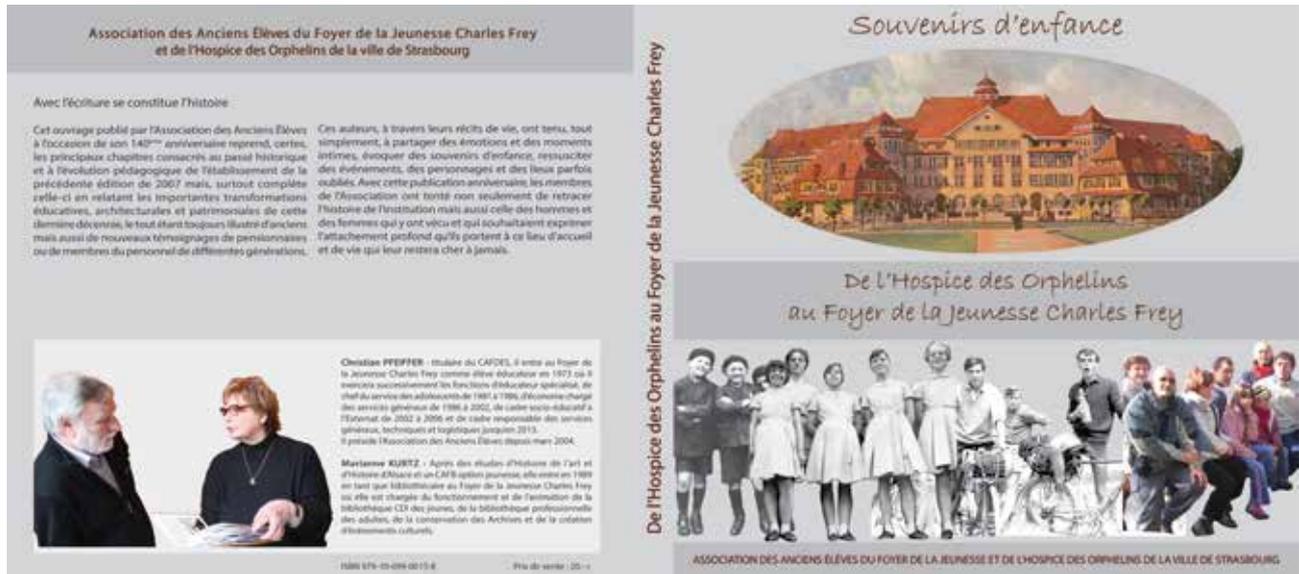
Le Président
Christian PFEIFFER

Site de l'Association:
www.aaecharlesfrey.org

Facebook :
[www.facebook.com/pages/
Association-des-Anciens-Elèves-du-
Foyer-de-la-Jeunesse-Charles-Frey](https://www.facebook.com/pages/Association-des-Anciens-Elèves-du-Foyer-de-la-Jeunesse-Charles-Frey)
et
[www.facebook.com/groups/
foyercharlesfrey/](https://www.facebook.com/groups/foyercharlesfrey/)

Tout courrier est à adresser à
Christian PFEIFFER - Président de l'AAE - 24, rue de Douillac 67610 LA WANTZENAU
Mail : pfeiffer@evc.net

Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg.



Rapport d'activités 2017

1. L'assemblée générale

Avant l'assemblée générale, l'association a procédé à un dépôt de gerbe au monument aux morts en souvenir des disparus de l'année 2016.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey à 10h30 le 12 mars 2017, en présence de :

- M. Jean-Philippe MAURER, Vice-président du Conseil départemental et Président du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse
- Mme Suzanne KEMPF, Conseillère départementale et membre du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse
- Mme Fanny BASILLE, Directrice du Foyer de la Jeunesse
- Roland BAUER, membre du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse
- Alain MAZEAU, Président de la Passerelle d'Azur
- Jean-Marie ENGER, Président de la Société des Amis
- Jean-Marie KNOBLOCH, trésorier de la Société des Amis
- Soixante dix anciens élèves et amis.



Avec Alphonse Zimmermann et Gérard Foehr

2. Bureau du Conseil d'Administration pour l'année 2017

Suite aux élections de l'assemblée générale, le bureau a été constitué comme suit :

- Président : Christian PFEIFFER
Vice-présidente: Mireille TRAUTMANN-LONSDORFER
Trésorière: Francine MONNE-MORILLE
Secrétaire Pascale - RIZZI-GIESSENHOFFER

Assemblée générale 2017

3. Prêts et secours

En 2017, nous n'avons pas octroyé de prêt. Sur le fonds de secours nous avons aidé plusieurs anciens pensionnaires : aides alimentaires, soutien décès, achat literie, achat matériel paramédical.



5. Cotisations 2017

La cotisation annuelle pour l'année 2017 est fixée à 5 € .-

6. Événements familiaux - Décès :

En 2016 :

Claudine MENRATH/SONTAG décédée le 9 juillet 2016 à 70 ans, éducatrice

En 2017 :

BOUX François décédé le 17 février 2017 à 85 ans, pensionnaire

Claudia EDELSZTEJN décédée le 11 février 2017 à 34 ans, pensionnaire

Hélène STOLL décédée le 25 février 2017 à 90 ans, concierge de l'établissement



Fadela MAHDJOURB décédée le 6 mars 2017 dans sa 40ème année pensionnaire
 Lucie BICKEL décédée le 9 mai 2017, à 91 ans, épouse pensionnaire
 Marie-Thérèse FRIDERICH décédée le 9 octobre 2017 à 88 ans, éducatrice
 Lucie WOLBER décédée le 13 novembre 2017 à 60 ans, pensionnaire
 Serge PFEIFFER décédé le 28 novembre 2017 à 52 ans, pensionnaire

7. Activités de l'Association des Anciens

Janvier 2017 :

Première rencontre de l'année des membres du Conseil d'Administration avec leur famille autour d'une galette des Rois.



Février 2017 :

Publication du Livre souvenir, du bulletin de liaison et de la brochure pour l'assemblée générale



- **Livre Souvenir** : l'association a publié le Livre Souvenir à 700 exemplaires pour une somme de 6300,46 euros. Pour ce faire, l'association a créé la maison d'édition Meiselocker avec une inscription à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle. Cette dénomination «Éditions du Meiselocker» est désormais protégée. La souscription et vente de livres a rapporté en 2017 la somme de 3995, € soit 200 livres vendus, soit 63% de la dépense engagée.
- **Couverture médiatique** : les DNA avec Olivier CLAUDON et Strasbourg-Magazine avec Pascal SIMONIN ont consacré un article à la présentation du Livre-Souvenir. Le magazine du Conseil Départemental n'a pas donné suite à notre demande !
- **Les Amis du Vieux Strasbourg** : Marianne KURTZ a présenté le Livre Souvenir à cette association de défense et conservation du patrimoine historique de la ville de Strasbourg. Le Président Olivier OHRESSER nous a chaleureusement remercié pour cet ouvrage qui va compléter la bibliothèque de l'Association des Amis du Vieux Strasbourg.
- **Archives Municipales de Strasbourg** : Madame Laurence PERRY, directrice des AMS pour la bibliothèque nous a remercié pour le don d'un livre synonyme de contribution à l'histoire de Strasbourg. Benoît JORDAN, archiviste, conservateur en chef du patrimoine aux AMS avec lequel on a souvent collaboré (dons, expo, recherches) a beaucoup apprécié le livre et nous a félicité pour la qualité de notre travail.
- **La Gazette** : la Gazette annuelle reste destinée à la convocation officielle pour l'assemblée générale et sert également à l'inscription au repas de la fête des anciens. Son coût annuel est de 298,10€ et frais d'envoi 238,23 soit un total de 536,33-€.



- **La brochure détaillée pour l'assemblée générale** : ce document illustré de photos permet aux membres de l'assemblée générale de suivre les débats dans les meilleures conditions. Coût 174,90€.

Tous ces rapports sont diffusés sur le site Internet de l'association après approbation de l'assemblée générale.

L'ensemble de ces dépenses d'édition et de communication (Livre Souvenir, Gazette et brochure) ont constituées une part importante dans le budget 2017.



Mars 2017 :

Organisation de la fête annuelle des anciens (12 mars 2017)

C'est l'activité principale de l'année. La fête des Anciens Élèves (140^{ème} assemblée générale) de notre association a connu une bonne fréquentation avec 156 repas servis lors du déjeuner festif dans la grande salle des fêtes du foyer protestant au 23, rue Lazaret. L'association a invité un groupe de danse indienne en plus du DJ Dimitri. L'après-midi récréative avec le DJ a eu un succès incontesté.

Quelques chiffres :

- Location de la salle 900,- € soit 5,76 € p/ pers./repas.
- Traiteur 2703,-€ soit 17,32 € p/pers./repas.
- Service en salle 300,-€ soit 0,52 -€ p/pers.
- DJ et troupe de danse indienne 300,-€ soit 0,52 -€ p/pers.



Le bilan final de la fête 2017 a été :

- 5561,97 € de dépenses
- 5161,00 € de recettes : soit un résultat négatif de 400,97 €

Le prix de revient 2017 par personne présente au repas est de 35,65 €. alors que le prix du repas est fixé à 20,-€.

Avril 2017 :

- **Conférence-débat 27 avril 2017 (voir point 8.)**
- **Participation à l'Assemblée générale de la Passerelle d'Azur**

Dix membres du comité ont participé à la 69^{ème} assemblée générale de la Passerelle d'Azur qui s'est tenue en journée à Illkirch-Graffenstaden le dimanche 30 avril 2017.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Strasbourg - à l'hôtel Hilton le 15 avril 2018 pour leur 70^{ème} anniversaire. Une délégation de notre association y participera comme tous les ans.

Juillet 2017 :

- **Journée d'été du comité à La Salcée**

Samedi 1^{er} juillet 2017, rencontre des membres du conseil d'administration à La Salcée. Après avoir pris le repas en commun, une petite marche (sous la pluie) a été organisée. Convivialité et bonheur étaient au rendez-vous de cette journée familiale.

Décembre 2017 :

- **Dîner-Rencontre**

Vendredi 8 décembre 2017, l'association a organisé au Foyer de la Jeunesse Charles Frey une soirée à la «fortune du pot» entre les membres des deux conseils d'administration de la Société des Amis et ceux des Anciens avec leurs conjoints. Une première dans l'histoire de ces deux associations au service de l'établissement de ses enfants et de ses anciens. Retrouvailles pour certains et découverte pour d'autres. Une ambiance chaleureuse et festive.

8. L' Association et le Foyer de la Jeunesse

Nous pouvons évoquer les excellentes relations avec le Conseil d'Administration de l'établissement et la direction de l'établissement.

- **Subvention annuelle**

Nous remercions le Foyer de la Jeunesse Charles Frey qui nous octroie chaque année une subvention de 550,-€.

- **Conférence-Débat jeudi 27 avril 2017**

Après la publication du Livre souvenir, nous avons organisé une conférence-débat à l'espace «Etoile-MAIF», avec la collaboration de la librairie Ehrengarth et la MAIF, la participation de Marianne KURTZ, Fanny BASILLE et Christian PFEIFFER. Une trentaine de personnes ont assisté à cette soirée. Marianne KURTZ a présenté l'histoire de l'établissement, Christian PFEIFFER l'Association des Anciens Élèves et Fanny BASILLE le Foyer de la Jeunesse aujourd'hui.

- **Permanence associative - Bureau des Associations**

Une permanence est organisée tous les 1^{ers} mercredis du mois hors vacances d'été, dans un bureau mis à disposition au Foyer Charles Frey. Une petite douzaine d'anciens pensionnaires et membres du personnel ont pris contact avec l'Association lors de ces rendez-vous.

- **Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse**

Le Président Christian PFEIFFER, participe régulièrement aux séances du Conseil d'Administration de l'établissement.



Sortie à la Salcée



Dîner-rencontre





9. Site Internet de l'Association et réseaux sociaux

L'association existe pleinement sur les réseaux sociaux grâce à son site Internet et sa page Facebook

Le coût de maintenance du site avec l'hébergement (serveur haute disponibilité-renouvellement du nom du domaine) représente une dépense de 380,95-€ par an. L'animation du site est faite par le président. Les statistiques nous permettent d'annoncer une moyenne de 5 à 6 visites du site par jour .

10 . État des activités en cours pour 2018



- Organiser l'assemblée générale (141^{ème} anniversaire)
- Diffuser (annuellement), la parution de la Gazette de l'association
- Organiser le repas de la fête annuelle des Anciens Élèves
- Participer à l'A.G. de la Passerelle d'Azur le 15 avril 2018. (Hôtel Hilton-Strasbourg)
- Participer à l'AG de la Société des Amis du Foyer de la Jeunesse
- Organiser la rencontre d'été à Dabo (pique-nique)
- Tenir à jour le site Internet : <http://www.aecharlesfrey.org>
- Poursuivre l'animation et l'information à travers le réseau social Facebook
- Poursuivre le travail de récits de vie p/r aux jeunes générations
- Continuer à mobiliser les jeunes générations et les amener à s'engager à nos côtés.



Dimanche 15 avril 2018
70^{ème} Assemblée Générale
de la Passerelle d'Azur

à l'Hôtel Hilton
Strasbourg

11. Bilan financier et compte de résultat 2017

Solde au 31/12/2016	
Caisse	5,69 €
CREDIT MUTUEL - courant	1 799,63 €
CREDIT MUTUEL - livret bleu	21,84 €
CREDIT MUTUEL - placements	93 300,00 €

total	95 127,16 €
--------------	--------------------

RECETTES	
Fête des Anciens	5 161,00 €
Cotisations	435,00 €
Dons	570,00 €
Produits financiers et intérêts	40,96 €
Subvention	550,00 €
Remboursement Avances	199,00 €
Vente livres	3 995,00 €

total	10 950,96 €
--------------	--------------------

DEPENSES	
Fête des Anciens	5 561,97 €
Fonds de Secours	793,70 €
Fonctionnement	1 604,79 €
Divers	2 520,85 €
Livres impression+envois	6 595,37 €
Avances	199,00 €

total	17 275,68 €
--------------	--------------------

Solde au 31/12/2017	
Caisse	111,69 €
CREDIT MUTUEL - courant	1 669,21 €
CREDIT MUTUEL - livret bleu	22,00 €
CREDIT MUTUEL - placements	86 999,54 €

total	88 802,44 €
--------------	--------------------

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2017

NATURE	RECETTES	DEPENSES
Cotisations des membres	435,00	
Subvention du Foyer de la Jeunesse Charles Frey	550,00	
Dons et legs	570,00	
Fonds de secours		793,70
Secours - aide alimentaire - équipements paramédical - divers		443,70
Secours suite décès		300,00
Participation excursion		50,00
PRÊT		0,00
AVANCES ET REMBOURSEMENTS	199,00	199,00
Adhésion Amazon (49,-) et - participation membres sortie passerelle (150,-)	199,00	
PRODUITS FINANCIERS ET INTERETS	40,96	
Intérêts Tonic (40,80) et Livret bleu (0,16)	40,96	
Assemblée générale et Fête des Anciens	5161,00	5561,97
Location de la salle pour 2017 (solde)	0,00	450,00
Traiteur + fournitures alimentaires	2810,00	2773,85
Fournitures hôtelières (nappes, assiettes, serviettes)	0,00	303,97
Boissons fête	1007,00	391,55
Brochure -rapport activités AG	0,00	174,90
Rémunération personnel de service	0,00	300,00
Animation (DJ + troupe danse indienne)	0,00	300,00
Fête 2018 - acompte réservation salle 3/10/2017	0,00	450,00
Gerbe monument aux morts + achat fleurs	0,00	70,70
Lots tombola-achat-panier garni	944,00	347,00
Pâtisserie fête	52,00	0,00
Fonctionnement et activités diverses		10721,01
Sorties, loisirs, repas comité		513,33
Livre Souvenir 140ème (frais d'impression et vente)	3995,00	6300,46
La Gazette (298,10) (frais d'impression)		298,10
Frais d'expédition livre		294,91
Participation repas AG Passerelle d'Azur	150,00	84,00
Charges financières (tenue compte+carte bancaire)		147,50
Assurance RC (Allianz)		144,93
Charges administratives (cartouches, étiquettes,visuel,cables sono etc...)		563,46
Charges administratives (timbres, envoi Gazette, étiquettes etc...)		382,92
Frais maintenance ordinateurs,disk dur, paramétrages, site (Widgie) + antivirus		683,85
Cadeaux divers		365,51
Dépôt de marque INPI (institut National Propriété Intellectuelle (Ed. du Meiselocker)		250,00
Frais de bouche avec anciens		306,84
Annonce mortuaire		385,20
TOTAL RECETTES ET DEPENSES 2017	10 950,96 €	17 275,68 €
Solde au 31/12/2017		88 802,44 €
Caisse		111,69 €
CREDIT MUTUEL - courant		1 669,21 €
CREDIT MUTUEL - livret bleu		22,00 €
CREDIT MUTUEL - placements		86 999,54 €



Yolande Schoettel et Marianne Kurtz réviseurs aux comptes

12. Commission de révision des comptes

La commission de révision des comptes s'est réunie mercredi 7 février 2018 au Foyer de la Jeunesse Charles Frey - bureau des Associations.

La séance s'est tenue en présence de :

- Yolande SCHOETTEL, réviseur
- Marianne KURTZ, réviseur
- Francine MORILLE-MONNE, trésorière
- Christian PFEIFFER, Président

13. Rapport des réviseurs aux comptes

Madame Yolande SCHOETTEL et Madame Marianne KURTZ, après vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes)

attestent que :

- l'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2017.
- Les recettes s'élèvent à 10 950,96 € et les dépenses à 17 275,68 €.

L'assemblée générale peut donc donner «Quitus à la gestion de la trésorière». **(Vote)**



Christian Pfeiffer et France Morille trésorière

14. Renouvellement des réviseurs pour l'exercice 2018

Mesdames Yolande SCHOETTEL et Marianne KURTZ réviseurs aux comptes demandent le renouvellement du mandat pour l'exercice 2018. **(Vote)**



Départ à la retraite de Jacqueline Uebel et Pierre Lorey, entourés de Fanny Basille, Jean-Philippe Maurer et PascaleJurdant-Pfeiffer.

15. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

«L'Association est administrée par un conseil composé de 12 membres titulaires.

Tous les membres du conseil sont élus pour 2 ans, en assemblée générale à la majorité simple.»

• Membres à renouveler en 2018 pour deux ans :

BALZINGER Dominique - DURAND Alain - KAPP René - MORILLE Francine REGINA Eric - SIEGEL Joseph - WINUM Mathieu **(Vote)**

• Membres à élire pour deux ans :

SCHAER Yolande - SCHIFFERLE Mireille **(Vote)**



Sortie à la Salcée - 1er juillet 2017



Conférence-Débat jeudi 27 avril 2017 à l'Espace MAIF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Fonctions	Noms	Profession	Adresse	Code	Ville	Tél.	Elu(e) en	renouv.2018
Président	1 PFEIFFER Christian	Retraité	24, r. Douillac	67610	LA WANTZENAU	03 88 96 69 24	2005/07/09/11/13/15/17	
Vice-Présidente	2 LONSDORFER Mireille	Retraîtée	12, rue du Marais	67300	SCHILTIGHEIM	03 88 83 11 13	2013/15/17	
Secrétaire	3 SCHAER Yolande	Attachée commerciale	23, rue des Capucins	67200	STRASBOURG	03 88 30 14 44	18/	oui
Trésorière	4 MORILLE Francine	Retraîtée	9,rue du St Gothard	67000	STRASBOURG	03 88 36 31 96	2004/06/08/10/12/14/16	oui
Membre titulaire	5 BALZINGER Dominique	Retraité	14, rue d'Altorf	67200	STRASBOURG	03 88 28 40 38	2003/06/08/10/12/14/16	oui
Membre titulaire	6 SIEGEL Joseph	Retraité	7, rue St. Hippolyte	67100	STRASBOURG	03 69 78 84 48	2006/08/10/12/14/16	oui
Membre titulaire	7 KAPP René	Ingénieur Commercial	10, rue des Pêcheurs	67640	LIPSHEIM	03 88 59 09 01	2006/08/10/12/14/16	oui
Membre titulaire	8 REGINA Eric	Sans emploi	9,A, rue de la Klebsau	67100	STRASBOURG	07 81 18 60 67	2006/08/10/12/14/16	oui
Membre titulaire	9 BALZINGER Cathie	Retraîtée	14, rue d'Altorf	67200	STRASBOURG	03 88 28 40 38	2001/05/07/09/11/13/15/17	
Membre titulaire	10 STEINER Elisabeth	Retraîtée	13, rue d'Orbey	67100	STRASBOURG	03 88 44 04 22	2002/05/07/09/11/13/15/17	
Membre titulaire	11 WINUM Mathieu	Commercial	25, rue des Quilles	67140	GERTWILLER	06 79 29 26 71	2006/08/10/12/14/16	oui
Membre titulaire	12 GIESSENHOFFER Pascale	infirmière	84A, rte des Romains	67200	STRASBOURG	06 20 57 69 03	17/	
Suppléant	13 DURAND Alain	Ouvrier	81A, rte du Vin	67680	NOTHALTEN	03 88 92 46 71	2004/06/08/10/12/14/16/18	oui
Suppléant	14 SCHIFFERLE Mireille	Retraîtée	36, rue de Fréland	67100	STRASBOURG	03 88 44 26 03	18/	oui

MEMBRES D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION

	Noms	Fonctions
1	BECK François	Président d'honneur
2	BICKEL Georges	Membre d'honneur
3	REISS Robert	Membre d'honneur
4	FROELICH Jean-Pierre	Membre d'honneur
5	MONNE Francine	Membre d'honneur
6	ENGER Jean-Marie	Membre d'honneur
7	KURTZ Marianne	Membre d'honneur
8	DURIEUX Fabienne, Gérard	Membres bienfaiteurs
9	MEYER Thérèse	Membre d'honneur
10	BASTIAN Jean-Paul	Membre d'honneur
11	SCHMITT Hélène	Membre d'honneur
12	LOREY Pierre	Membre d'honneur
13	UEBEL Jacqueline	Membre d'honneur

STRASBOURG Foyer Charles Frey

L'association des anciens fête ses 140 ans

L'association des anciens du foyer de jeunesse Charles Frey dispose d'un capital financier qui date de sa création en 1877 et dont les revenus servent à financer des actions de solidarité. L'association fêtera son 140^e anniversaire ce dimanche à Neudorf.

Plus de deux cents personnes sont attendues dimanche au foyer du Lazaret à Neudorf pour la fête annuelle de l'association des anciens du foyer Charles Frey. Avec ceci de particulier cette année que l'association, née en 1877, fête son 140^e anniversaire.

En 1877, les Hospices civils, qui géraient le foyer des orphelins de la ville, décidaient en effet de prolonger l'action auprès des pensionnaires une fois ceux-ci devenus adultes. Et ce par le biais d'une association d'entraide.

Le plus important, c'est de créer et entretenir les liens

Un capital de près de 30 000 marks de l'époque est alors confié à l'association pour ses œuvres sociales, notamment des prêts d'argent pour aider les pensionnaires à s'établir une fois devenus adultes. Le capital a été complété au fil des ans par des legs et des donations de particuliers. « Le capital versé en 1877 était très exactement de 27 393 marks, explique Christian Pfeiffer, le pré-



Christian Pfeiffer, président de l'association des anciens élèves de Charles Frey. PHOTO DHA, CÉRIK, SOUBERT

sident de l'association. Aujourd'hui, nous avons encore un capital intéressant. Il s'élève environ à 95 000 euros. Il diminue régulièrement. Mais si les trésoriers successifs n'avaient pas si bien géré, nous n'aurions plus grand-chose ».

Cette aide sociale est inscrite dans les statuts, raconte le président. « C'est un fait que, en tant que

adocavate au sein du foyer Charles Frey. Les statuts d'origine fixent trois missions à l'association. L'aide financière, psychologique ou morale aux anciens, l'édition d'un journal annuel et l'organisation d'une fête annuelle. Pour ce qui est de l'entraide, chaque année, entre 4 000 et 5 000 euros sont versés à des personnes



Un livre est publié à l'occasion cet anniversaire.

« s'est pas forcément améliorée alors, c'est parfois l'isolement qui les attend. » Les statuts de l'association ont été modifiés il y a quelques années pour intégrer également les anciens membres du personnel du foyer.

Selon Christian Pfeiffer, l'association regroupe quelque 600 personnes, à 95 % des anciens pensionnaires dont le plus âgé a 92 ans et les plus jeunes autour de 25 ans.

Pour le 140^e anniversaire de l'association, Christian Pfeiffer et Ha-

foyer, publient, après deux années de travail, un livre riche et dense sur ce foyer original dans le paysage de l'aide sociale à l'enfance (*). L'ouvrage aborde à la fois l'histoire, l'architecture mais aussi, et ce sont les pages les plus intéressantes, de nombreux témoignages d'anciens pensionnaires.

Ces récits permettent de faire revivre le quotidien de centaines d'enfants qui se sont succédé dans les murs de l'imposante bâtisse de la place Henri-Will mais aussi dans les maisons de vacances de Dabo ou Saverne.

Autant de sujets qui seront au cœur de la journée de dimanche avec pour commencer, un dépôt de gerbe devant le monument aux morts en mémoire des disparus de l'année, puis l'assemblée générale à 10 h 30 dans la salle des fêtes, avant le repas et l'après-midi d'animations au Lazaret. ■

OLIVIER CLAUDON

► (*) Souvenirs d'enfance. De l'Hospice des orphelins au foyer de la jeunesse Charles Frey. 20 € Disponible auprès de l'association et bientôt également disponible à la librairie Étrangère, 14 route du Polygone, Strasbourg.

► Le site de l'association : www.ancienscharlesfrey.org

Rencontres

Les tribulations de l'orphelinat

Abrité dans un bâtiment centenaire, le foyer de la jeunesse Charles-Frey figure parmi les plus anciennes institutions charitables de la ville.

Adossé en 1910, l'orphelinat de Strasbourg, aujourd'hui foyer de la jeunesse Charles-Frey, succède à un bâtiment plus ancien, situé rue Sainte-Madeleine, édifié par le feu en 1910. Mais au vrai, on retrouve trace d'un établissement élevé aux orphelins dès le début du 19^e siècle et la grande peste qui ravagea la cité. Il se situait vers l'actuelle place des Orphelins. Plus tard, il trouve asile dans les murs du couvent Sainte-Catherine, sur l'île de la « Klotzenwee », qu'il occupa jusqu'en 1851. Entre-temps, l'orphelinat avait été rattaché aux Hospices civils durant la Révolution. Après ces tribulations, qui furent en réalité bien plus nombreuses et compliquées, survint au 19^e siècle l'édification du bâtiment de Neudorf tel qu'il est connu aujourd'hui. Il servit un temps d'hôpital militaire avant d'être restitué en 1903 à ses bénéficiaires,

les orphelins, lesquels avaient été durant la Grande Guerre transférés à l'Hospice Juvaiv, à la Robertville, dans l'actuelle rue Méliani.

LES BRANDES DE LA GUERRE La Seconde Guerre mondiale ajouta à son tour passer par là, et entraîna les 310 pensionnaires de l'orphelinat dans le cortège de l'exode dans la région de Fergana. Un épisode qui se termina le 1^{er} septembre 1940 avec le retour dans les murs de l'établissement strasbourgeois rebaptisé, annexion oblige, Jugendpflegeheim. Le bâtiment fut ensuite sérieusement endommagé par les bombardements alliés, si bien qu'il fallut l'acquiescer presque complètement. Ce n'est qu'en 1945 que les orphelins allaient en reprendre possession, leurs rangs étaient éclaircis, plusieurs jeunes ayant péri au front, d'autres étant portés disparus, d'autres

encore ayant perdu la vie dans les combats. Deux d'entre eux furent reconnus Morts pour la France, dont celui de Sébastien, fils jeune évadé du groupe La main noire, abattu par les nazis en décembre 1941, à l'âge de 19 ans.

DES COMPÉTENCES ÉLABORÉES

Malgré tout, la vie allait reprendre progressivement son cours. En 1951, l'orphelinat municipal prend le nom de Charles-Frey, l'ancien maire décédé deux ans plus tôt. Ses missions évoluent alors beaucoup en l'espace de quelques années. Il est appelé à diriger ses actions, en direction de l'enfance et de la famille. Ainsi son public se diversifie, en même temps que le bâtiment subit de nombreuses transformations et améliorations. Finalement totalement rénové, il a été inauguré en 2015. Bénéficiant du statut de Maison d'enfance à caractère social (MECS) et placé sous la tutelle du Conseil départemental depuis août, le Foyer Charles-Frey dispose d'une capacité d'accueil de 106 places. Il abrite de nombreux services et dispose, entre autres, d'un accueil de jour, d'un accueil familial et d'un accueil parents-enfants. Son internet regroupe plusieurs unités, de la petite enfance jusqu'aux jeunes adultes. ■ Pascal Imbert



Le bâtiment de 1910 a été le foyer de l'orphelinat jusqu'en 1910.

UN LIVRE POUR L'ANNIVERSAIRE

Pour fêter ses 140 ans de sa création, l'association des anciens élèves du foyer Charles-Frey a décidé de publier un livre qui relate les grandes heures de cette belle institution, mais aussi les importantes évolutions à la fois architecturales et pédagogiques qu'elle a connues au fil des années. Christian Pfeiffer, le président et président de l'association, et son épouse, l'éditrice Marionne Burtz, présidente de l'Urbanisme pendant 20 ans, ont réalisé ce bel ouvrage. Abondamment illustré, le livre donne longuement la parole à nos pensionnaires et anciens pensionnaires. Les moments d'enfance confiés ont touché les écrivains à cet effet, disponibles à la librairie étrangère Étrangère, 14 route du Polygone.

14000 • www.ancienscharlesfrey.org Juin 2017

• Strasbourg-Magazine
signé Pascal SIMONIN- juin 2017

Hommage à Ceslav Sieradzki

L'Association des Anciens Élèves a participé à la rénovation de la salle des Conseils située au rez-de-chaussée du bâtiment lors de son 138^{ème} anniversaire. Cette salle de réunion n'ayant par ailleurs aucun nom, nous avons proposé de la baptiser du nom de notre ancien «Ceslav Sieradzki»- «Mort pour la France». Une plaque a été posée sur la porte de la salle.

Mais, si la salle porte son nom, il y manque à ce jour des informations concernant son destin.

C'est pourquoi lors du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse en date du 8 janvier 2018, le Président de l'association des Anciens a proposé la réalisation d'un tableau explicatif retraçant le destin de Ceslav Sieradzki. Ce tableau sera installé dans la salle qui porte son nom et dévoilé à l'issue de cette 141^{ème} assemblée générale.

Un verre de l'amitié viendra clôturer cette cérémonie.



Ceslav Sieradzki et son tragique destin



La famille Sieradzki en 1932

De gauche à droite: François le père, Joseph assis sur ses genoux, Stéphanie (Annie Desmond) Stanislas (Stéphane) et Ceslav (avec le col marin). Coll. particulière.

Sa famille

Ses parents, François et Françoise Sieradzki, tous deux nés en Pologne, se sont installés dans la cité des Tanneurs à Barr en 1924. Quatre enfants sont nés de cette union. Ceslav voit le jour le 16 juillet 1925. Mais le drame atteint la famille car la maman décide à l'hôpital de Barr le 21 septembre 1931 à 26 ans, laissant un ouvrier seul, en charge de quatre enfants dont l'aînée avait sept ans et le plus jeune neuf mois. Le père est contraint de confier ses enfants à l'Assistance publique le 23 mars 1932.



Le 24 février 2008, lors du 130^{ème} anniversaire de l'Association des Anciens Elèves du Foyer de la Jeunesse et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg, une plaque est posée sur le mur du Foyer de la Jeunesse Charles Frey en présence du Consul général de Pologne Piotr Szymanski et du Président de la Communauté urbaine de Strasbourg, Robert Grossmann.

La jeunesse à l'orphelinat du Neudorf

Après un bref séjour au refuge municipal Lovisa de la Robertsau, Ceslav et son frère Stanislas viennent rejoindre en avril 1932 leur sœur Annie à l'Hospice des orphelins de la ville de Strasbourg au Neudorf, aujourd'hui le Foyer de la Jeunesse Charles Frey. Comme tous les orphelins, il fréquente l'École primaire du Neufeld. Il est décrit comme vif et intelligent, volontaire et persévérant.

Un apprentissage chaotique

Le 12 août 1939, Ceslav quitte l'orphelinat pour entrer en apprentissage chez le maître boulanger Alphonse Moog au 13, Faubourg de Saverne à Strasbourg où il logera.

Trois semaines à peine après l'entrée en apprentissage commence l'évacuation de Strasbourg. Les enfants de l'orphelinat s'installent à Clairvivre en Dordogne. Ceslav ne suit pas l'orphelinat dont il dépend jusqu'à la majorité, mais accompagne son patron dans le Haut-Rhin. En 1940, il revient à Strasbourg administré par les allemands, il poursuit son apprentissage chez le boulanger Moog. C'est par l'intermédiaire de la famille Moog, que Ceslav va rencontrer le jeune chef du groupe de résistants «La Main Noire», Marcel Weinum. Leur destin à tous deux prendra une tournure héroïque, mais tragique.

La Main Noire

Défaite de la France en juin 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées de fait au III^e Reich.

- Constitution de la «Main Noire» groupe d'une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans, fondé dès 1940 par Marcel Weinum.

- . lacérations d'affiches de propagande nazie,
 - . tags patriotiques sur les murs, destructions de drapeaux à croix gammée
 - . bris de vitrines des sièges d'organisations nazies
 - . pillages et dégradations de véhicules du parti ou de l'armée allemande
 - . sabotages de câbles de communication.
 - . vols de munitions et d'explosifs
- Le 22 décembre 1940, Ceslav est envoyé à Bâle à la recherche de soutiens financiers. Au retour, à la frontière, il est arrêté.

. Incarcération à la prison de Mulhouse entre les mains de la Gestapo jusqu'à fin avril 1941, puis à la prison de la rue du Fil, d'où il s'enfuit début mai 1942 pour rejoindre Weinum. Après l'attentat contre le Gauleiter Wagner, perpétré par Weinum et Ulrich le 8 mai 1941, Weinum et Sieradzki partent vers Bâle pour rencontrer un interlocuteur britannique. Après une bataille avec un douanier, le 20 mai 1941, Weinum et Sieradzki sont arrêtés et embarqués tous deux pour la prison de Mulhouse. Ceslav finit par faire des confidences sur «La Main Noire». La Gestapo en détenant les noms des membres de «La Main Noire» effectue le 18 juin 1941 des arrestations brutales.

. Ceslav est envoyé au camp de Schirmeck le 10 octobre 1941.

Deux documents écrits

Le communiqué paru dans le «Strassburger Neueste Nachrichten» le 16 décembre 1941 et une lettre de l'Oberstadtkommissar du Jugendamt de Strasbourg du 31 mars 1942, précisent «qu'il fut interné au camp de sûreté de Schirmeck où il a été fusillé pour résistance à la force publique»- «Auf der Flucht erschossen», (abattu pour tentative d'évasion).

D'une balle dans la nuque ou fusillé ? Et son corps qu'en a-t-on fait ? Il n'a pas eu droit à une sépulture !

«Qui sabote, doit périr» !

Le communiqué du Reichsführer SS et chef de la police allemande, Himmler, du 16 décembre 1941 dit : « Qui sabote, doit périr ! »

«Le 12 décembre 1941 a été fusillé pour résistance le nommé Ceslav SIERADZKI, ancien citoyen polonais de Strasbourg. Sieradzki était le chef de bande d'une petite troupe qui, après l'occupation de l'Alsace par les troupes allemandes, préparait des attentats à la dynamite contre des personnes, des actes de sabotage aux bâtiments de la Wehrmacht (armée) et du chemin de fer et qui les a accomplis en partie. Cette bande a aussi accompli des vols d'armes et de munitions, des vols et des casses...»

Marcel Weinum 18 ans, a été condamné à mort le 31 mars 1942 à Strasbourg et exécuté le 14 avril à Stuttgart. Son corps repose au cimetière du Polygone. Les autres membres de la Main Noire connaîtront l'humiliation de l'incorporation de force mais resteront en vie.

Christian PFEIFFER

ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES DU FOYER DE LA JEUNESSE CHARLES FREY
et de l'HOSPICE DES ORPHELINS DE LA VILLE DE STRASBOURG

<http://www.aaccharlesfrey.org>
<https://www.facebook.com/Association-des-Anciens-Elèves-du-Foyer-de-la-Jeunesse-Charles-Frey> et <https://www.facebook.com/groups/foyercharlesfrey>





Photos A.A.E



Photos Thierry MICHEL